

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

accidents du travail et maladies professionnelles Question écrite n° 28675

### Texte de la question

M. Céleste Lett appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur l'indemnisation des victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître dans quels délais il entend engager une réforme à ce sujet afin de reconnaître à toutes les victimes du travail et à leur famille le droit à la réparation de leurs préjudices.

### Texte de la réponse

A la suite du rapport de M. Yahiel, un comité de pilotage associant la direction de la sécurité sociale, la direction des relations du travail et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés a été mis en place. Il est chargé d'approfondir l'expertise sur la réparation intégrale dans ses aspects juridiques, financiers et organisationnels. Ce comité de pilotage qui a été conduit par M. Yahiel, puis par M. Laroque, inspecteur général des affaires sociales, a terminé une série de travaux qui ont fait l'objet d'une note d'étape remise au ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité au mois de juillet 2003. Ces travaux ont été complétés dans le courant du second semestre 2003, de façon à établir pour le premier trimestre de cette année un rapport définitif sur les enjeux et la faisabilité de la réforme. Dans le même temps, une consultation des partenaires sociaux et des associations les plus concernées a été menée par M. Laroque sur le fondement de la note d'étape. Le Gouvernement fera connaître ses intentions à l'issue de ces travaux et consultations.

#### Données clés

Auteur: M. Céleste Lett

Circonscription: Moselle (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 28675 Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 novembre 2003, page 8725 **Réponse publiée le :** 16 mars 2004, page 2017